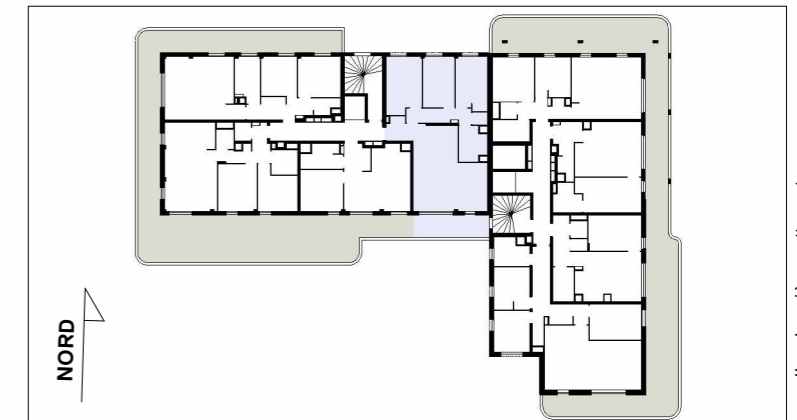


CAGE B

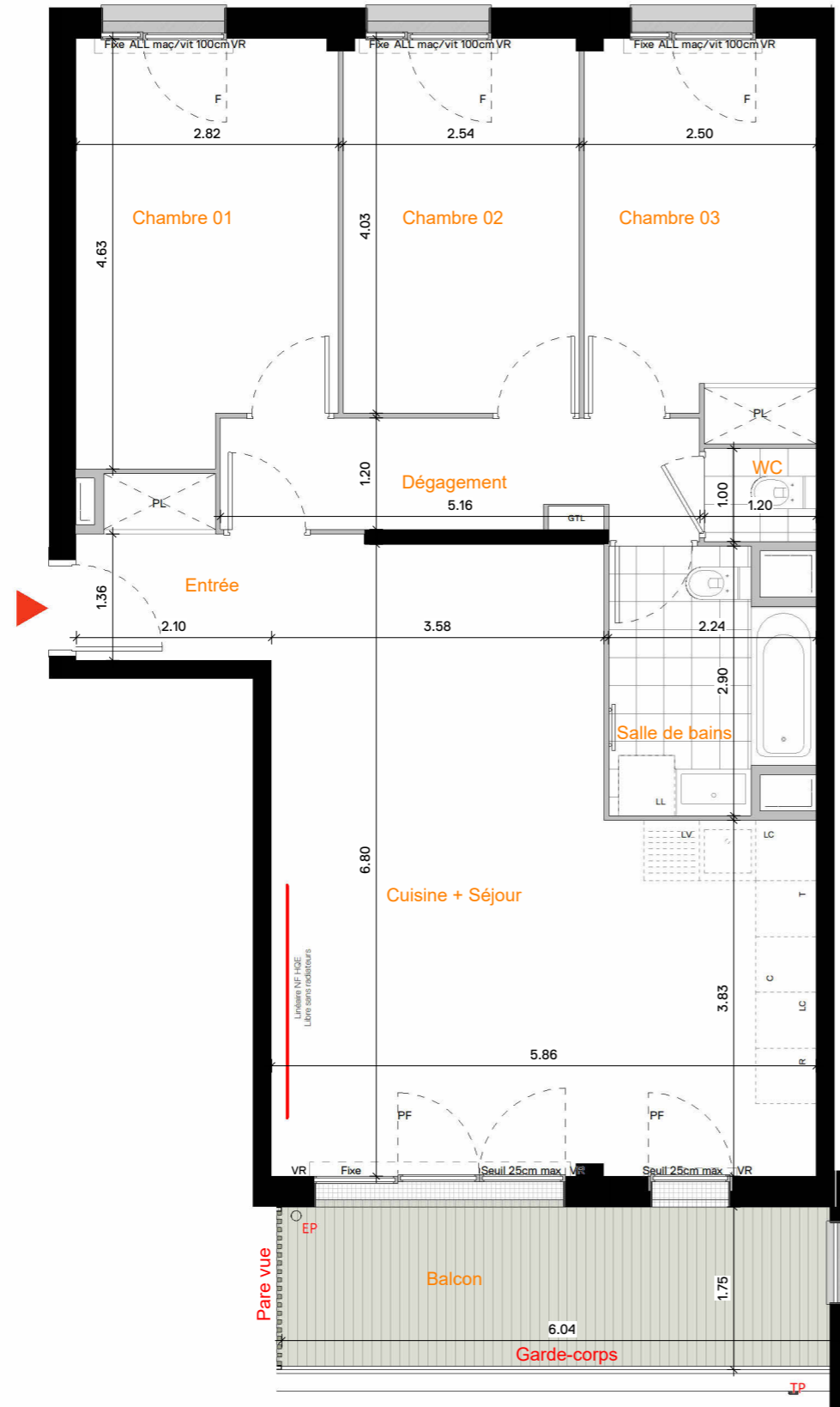
R+4

B41

4 pièces



NOTA : La surface habitable des placards est incluse dans celles des pièces attenantes



B 41	
Entrée	4.21 m ²
Dégagement	6.13 m ²
Cuisine + Séjour	32.55 m ²
Chambre 01	12.26 m ²
Chambre 02	10.23 m ²
Chambre 03	10.42 m ²
Salle de bains	5.65 m ²
WC	1.20 m ²
SURFACE HABITABLE TOTALE	82.65 m²
Balcon	10.51 m ²
SURFACE EXTERIEUR TOTALE	10.51 m²

LEGENDE

Éléments de cuisine

LL	Lave-Linge	C	Bloc cuisson
Lv	Lave-Vaisselle	R	Réfrigérateur
LC	Linéaire complémentaire	T	Espace tri
GTL	Tableau électrique	PL	Placard
F	Fenêtre	VR	Volet roulant
PF	Porte-fenêtre	ALL	Allège
GC	Garde-corps	→	Sèche serviette
Carrelage		▨	Soffite en faux-plafond
Gaine technique		▧	Caillebotis

NOTA 1 :
Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement.
Les dimensions et les surfaces peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, allèges, faux-plafonds).
Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations ne sont pas représentées. Les équipements de la cuisine ne sont pas fournis et les placards sont des espaces non aménagés.
Les quadrilages dessinés ne sont pas des calepinages. Les gabarits des pièces répondent aux normes réglementaires.

NOTA 2 :
Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après l'achèvement des fondations.
Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, les portes d'entrées, les gaines techniques, la position des tableaux électriques et les menuiseries extérieures.